

Dès juin 2018, baisse des APL et mise en place de la RLS

Ce qui change pour le demandeur de logement ?

Des délais d'attente qui s'allongent

Le gouvernement actuel a décidé de baisser les APL car elles coûtent trop chères à l'Etat. C'est pourquoi la loi de finances 2018, votée par le Parlement, a instauré une baisse des APL uniquement pour les locataires de logements sociaux.

Le Gouvernement impose aux bailleurs sociaux de compenser par une baisse au moins équivalente des loyers. Ce dispositif est appelé Réduction de Loyer Solidarité ou RLS.

Des loyers moins élevés mais des aides moins élevées : les locataires n'y gagnent rien, les demandeurs de logement non plus. Au contraire, tous vont y perdre à l'avenir. Pourquoi ?

Parce que la baisse des loyers, c'est une baisse de recettes pour Oise Habitat.

- Moins de recettes, c'est moins d'argent pour entretenir mais aussi construire de nouveaux logements.
- Moins de logements disponibles, ce sont des délais d'attente qui s'allongent pour obtenir un logement.

Oise Habitat stocke aujourd'hui 21 000 demandes de logement.
4 000 nouvelles demandes sont déposées chaque année.
1 232 logements ont été attribués en 2017.